

REPUBLIQUE DU BURUNDI



COUR DES COMPTES

**RAPPORT DEFINITIF DE CERTIFICATION DU COMPTE
DE GESTION DE LA COMMUNE RUTEGAMA,
Exercice 2015**

Approuvé en audience plénière solennelle du 09 / 03/2017

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
DELIBERE.....	6
0. INTRODUCTION	7
I OPINION DE LA COUR SUR LE COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE RUTEGAMA, EXERCICE 2015.....	9
1. Contexte de la mission	9
2. Composition du compte de gestion	9
3. Responsabilités respectives	9
4. Fondement de l'opinion de la Cour.....	9
<i>OPINION DE LA COUR</i>	10
COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE RUTEGAMA, EXERCICE 2015	11
II. ANALYSE DES RECETTES	16
II.1.IMPOTS ET TAXES (71).....	16
II.2 DROIT DES PLACES DANS LES MARCHES NON COUVERT (7221).....	19
II 3 REVENUS DE LA VENTE DE BIENS ET SERVICES (73)	19
II.3 PRODUITS DES AMENDES ADMINISTRATIVES (74).....	20
II. 4. PARTICIPATION OU COMMUNAUTE (753)	20
II.5. PRODUITS DIVERS ET EXCEPTIONNELS (77)	20
II.6 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (recettes réelles) (13).....	21
II.7 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (recettes d'ordre)	21

III. ANALYSE DES DEPENSES.....	23
III.1 Achats (60)	23
III 2 Les services extérieurs (61).....	24
III 3 Autres services extérieurs (62).....	26
III 3 Autres services extérieurs (62).....	26
III.4 Charges de personnel (64).....	27
III.5 SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS ET ASSISTANCE SOCIALE (65)	30
III.6 Immobilisations corporelles (21).....	31

REMERCIEMENTS

La Cour des Comptes profite de cette heureuse occasion pour exprimer ses vifs remerciements à l'endroit des responsables et du personnel de la commune Rutegama pour leur franche collaboration avec l'équipe de la Cour des Comptes pendant toute la période qu'elle a passée dans cette entité pour une mission d'audit.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Compte de gestion de la commune Rutegama	11
Tableau 2: Niveau de réalisation des impôts et taxes par rapport aux prévisions	17
Tableau 3: Discordances sur les impôts et taxes	17
Tableau 4: niveau de réalisation des biens de la vente des biens et services	19
Tableau 5: Niveau de réalisation des subventions d'investissement	21
Tableau 6: Niveau de réalisation de subvention d'investissement	21
Tableau 7: Niveau d'exécution du compte achats (60)	23
Tableau 8: Des discordances sur les achats (cpte 60)	24
Tableau 9: Niveau d'exécution des services extérieurs	25
Tableau 10: Niveau d'exécution des services extérieurs	25
Tableau 11: niveau d'exécution des autres services extérieurs (62)	26
Tableau 12: discordances sur les autres services extérieurs	27
Tableau 13: Niveau d'exécution des charges de personnel.....	28
Tableau 14: Discordance sur les charges de personnel (64)	29
Tableau 15: Niveau d'exécution sur les subventions-participations et assistance sociale	30
Tableau 16: discordances sur les subventions-participations et assistance sociale	31
Tableau 17: Niveau d'exécution des immobilisations corporelles	31
Tableau 18: Discordances sur les immobilisations corporelles	32

SIGLES ET ABREVIATIONS

% : Pourcentage

Art : Article

CG : Compte de gestion

Fbu : Franc burundais

FPCM : Fiches de prise en charge des mandats

INSS : Institut National de Sécurité Sociale

JRP : Journal des recouvrements et des paiements

MFP : Mutuelle de la Fonction Publique

N° : Numéro

DELIBERE

Etaient présents :

La Cour des Comptes, siégeant en audience plénière solennelle, approuve le présent rapport définitif

Etaient présents :

Monsieur Elysée NDAYE, président de la Cour, Madame Adélaïde NIJIMBERE et Monsieur Léonidas KARORERO, présidents de chambres, Mesdames et Messieurs Salvator MACUMI, Donatien NIYIBIZI, Adnette NSABIYUMVA, Viateur BANYANKIMBONA, Nestor NDUWABAGENZI, Justine MPAWENAYO, Emile BAZIRUTWABO, Déogratias KAGURIZA, Irène Kelly SETU, Innocent GIRUKWISHAKA, Dominique WAKANA, Gilbert NINDORERA, Védaste NGENDANGANYA, Jolie NDAYIZEYE, Mamerthe NDUWIMANA, Isidore NIYONKURU, Jean Bosco BIRAKABONA magistrats de la Cour, Assistés de Madame Bénigne DUSABUMUKAMA, greffière.

INTRODUCTION

Le présent rapport est établi par la Cour des Comptes dans le cadre des missions que lui confèrent :

- l'article 178 de la Constitution du 18 mars 2005 aux termes duquel il est créé une Cour des Comptes chargée d'examiner et de certifier les comptes de tous les services publics ;
- les articles 2 (points a et b) et 27 de la Loi n°1/02/ du 31 mars 2004 portant Création, Missions, Organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes.

Il porte sur la vérification des soldes des comptes de la commune Rutegama, exercice 2015. Le travail a consisté à effectuer un audit comptable financier pour l'exercice clos au 31/12/2015.

Les objectifs de ce contrôle étaient les suivants :

- vérifier l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité du compte de gestion ;
- s'assurer de la conformité des opérations comptables à la réglementation de la comptabilité au Burundi ;
- mesurer l'efficacité des systèmes, des politiques et des procédures qui sauvegardent le patrimoine de la commune ;
- émettre des recommandations pour améliorer la gestion de la commune Rutegama.

Le rapport est articulé autour de trois parties à savoir :

- I. Opinion sur le compte de gestion de la commune Rutegama, exercice 2015
- II. Analyse des recettes
- III. Analyse des dépenses

La première partie indique le contexte de la mission de la Cour et la composition du compte de gestion pour l'exercice 2015, dégage les responsabilités de la commune en tant qu'entité auditée et celle de la Cour en tant qu'institution supérieure de contrôle et met en exergue les fondements légaux et conventionnels conduisant à l'expression de l'opinion de manière motivée, indépendante et professionnelle.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse des recettes, tandis que la troisième est dédiée à l'analyse des dépenses.

Les irrégularités constatées ont été mises en exergue et des recommandations y relatives ont été formulées.

Ce rapport est définitif et tient compte des commentaires formulés par la commune Rutegama sur le rapport provisoire. Ces commentaires se retrouvent en annexe de ce rapport afin de permettre à tout lecteur de former une opinion autonome.

I OPINION DE LA COUR SUR LE COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE RUTEGAMA, EXERCICE 2015

0. Contexte de la mission

Dans le cadre de l'exécution des missions lui dévolues, la Cour des Comptes du Burundi a effectué une révision du compte de gestion pour l'exercice 2015 de la commune Rutegama.

1. Composition du compte de gestion

Le compte de gestion, exprimé en Fbu, est constitué par les recettes d'une part, et les dépenses, d'autre part.

2. Responsabilités respectives

Le compte de gestion qui a fait l'objet de vérification reste sous la responsabilité de la commune Rutegama. La responsabilité de la Cour est d'exprimer une opinion indépendante sur le compte de gestion sur base de ses vérifications et de la communiquer à qui de droit.

3. Fondement de l'opinion de la Cour

La Cour a effectué ses travaux conformément aux normes de l'INTOSAI (International Organisation of Supreme Audit Institutions). Elle a planifié ses vérifications de façon à obtenir toutes les informations et explications qu'elle estimait nécessaires.

Le travail a consisté à examiner les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il a consisté également à évaluer si l'élaboration du compte de gestion a pris en compte la réalité juridique et économique de la commune et si les principes comptables généralement admis ont été suivis de façon constante et correcte.

La Cour a vérifié notamment si les opérations devant être comptabilisées ont fait l'objet d'un enregistrement dans les documents appropriés, et si les enregistrements portés dans les comptes sont la traduction correcte d'opérations réelles.

La Cour estime que les résultats de ses investigations constituent une base raisonnable à l'expression de son opinion.

OPINION DE LA COUR

Aux termes des vérifications dont elle rend compte à la fin du présent acte, la Cour estime avoir collecté les éléments probants nécessaires pour fonder son opinion sur le compte de gestion de la commune, exercice 2015.

La Cour estime alors qu'elle se trouve dans l'impossibilité d'exprimer une opinion favorable sur l'image fidèle et sincère du compte de gestion de la commune Rutegama, pour l'exercice 2015, pour les motifs qui suivent :

- le solde d'ouverture de l'exercice 2015 inscrit dans l'historique bancaire ne concorde pas avec celui qui est enregistré dans le JRP ;
- absence des bordereaux de versement ;
- existence d'incohérences au niveau des opérations comptables : pour les recettes de fonctionnement et d'investissement, le total des données des fiches de prise en charge des ordres de recettes ne concorde pas avec celui des données du compte de gestion. Aussi, le total des données des ordres de recettes ne correspond pas avec celui des données du compte de gestion ;
- Les données du JRP ne concordent pas avec celles du compte de gestion ;

Pour les dépenses, les données des fiches de prise en charge, des mandats et celles du JRP ne concordent pas avec celles du compte de gestion.

- beaucoup de mandats n'ont pas de pièces justificatives sur tous les comptes des dépenses de la commune.
- existence des mauvaises imputations sur certains comptes du compte de gestion.
- le compte de gestion n'est pas exhaustif car ne contenant pas le compte 6413 « membre du conseil de colline » qui totalise un montant de 101 730Fbu.

La position de la Cour ne se résume pas seulement aux motifs exposés ci-dessus ou à la manière dont ils sont classés. Elle s'inscrit aussi dans une perspective d'amélioration permanente de la fiabilité et de la sincérité des comptes, démarche d'autant plus nécessaire que les incertitudes de l'environnement économique et financier appellent à une maîtrise croissante des risques.

Les motivations détaillées de la position de la Cour ont été formulées tout au long de ce travail sous forme d'observations assorties de recommandations. Elles permettent aux destinataires du compte de gestion d'identifier les axes sur lesquels des progrès doivent être réalisés par la commune pour parvenir, par étapes successives, à une certification sans réserve.

COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE RUTEGAMA, Exercice 2015

Le tableau ci-dessous présente le compte de gestion qui est subdivisé en recettes de fonctionnement et d'investissement ainsi qu'en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Tableau 1: Compte de gestion de la commune Rutegama

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Imputation et libellé	Prévisions budgétaires	recouvrement	taux de réalisations
71 IMPOTS ET TAXES	47 432 500	47 592 700	100,34
711 Impôts sur le revenu	2 800 000	1 138 000	40,64
712 Impôt sur le patrimoine	1 645 000	3 510 000	213,37
7125 Taxe sur les cycles	1 000 000	1 321 000	132,10
7126 Taxe sur les animaux	495 000	2 189 000	442,22
7128 Autres	150 000	0	-
713 Impôt sur les activités	39 817 500	41 805 600	104,99
7131 Taxe annuelle sur les activités	3 002 500	1 495 000	49,79
7138 Autres Taxes	36 815 000	40 310 600	109,50
714 Taxes sur les produits spécifiques	1 700 000	961 100	56,54
7141 Taxes sur les boissons	1 000 000	821 100	82,11
7142 Taxes sur les cultures de rente	700 000	140 000	20,00
716 Impôt et Taxe sur l'utilisation de biens ou l'exercice d activités	1 470 000	178 000	12,11
7161 Taxes de changement	1 260 000	73 000	5,79
7162 Taxes sur les transports	50 000	60 000	120,00
7164 Taxes sur la publicité	160 000	45 000	28,13
7221 Droit des places dans les marches non couvert	1 500 000	1 850 000	123,33
73 REVENUS DE LA VENTE DE BIEN ET SERVICES	17 700 000	13 016 500	73,54
731 Loyers des biens immobilisés	3 450 000	1 850 000	53,62
7312 Location d'immeubles commerciaux	3 450 000	1 850 000	53,62
732 Droits Administratifs	13 250 000	11 166 500	84,28
7321 Droit sur Attestations et Autorisations	2 750 000	4 475 000	162,73
7322 Droit sur Délivrance de cartes et ou de titres	500 000	514 000	102,80
7328 Autres	10 000 000	6 177 500	61,78
7344 Locations de matériel	1 000 000	0	-
74 PRODUIT DES AMENDES ADMINISTRATIVES	3 000 000	6 366 000	212,20
753 Participation ou communauté	17 900 000	14 757 400	82,44
77 PRODUIT DIVERS ET EXCEPTIONNELS	1 000 000	780 000	78,00

778 Autres	1 000 000	780 000	78,00
TOTAL RECETTES REELLES	88 532 500	84 362 600	95,29
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0	0	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCISE	88 532 500	84 362 600	95,29
002 Excédent de fonctionnement reporté 2015	0	1 152 962	
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Imputation et libellé	Prévisions Budgétaires	Recouvrement	taux de réalisation
10 DOTATIONS ET RESERVES	0	0	0
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (recettes réelles)	52 000 000	20 475 000	39,38
131 Subventions d'équipements de l'Etat et établissements publics nationaux	50 000 000	18 475 000	36,95
135 Participations de particuliers et communautés à des travaux d'investissement	2 000 000	2 000 000	100,00
TOTAL RECETTES REELLES	52 000 000	20 475 000	39,38
10 DOTATIONS ET RESERVES			
103 Dons et legs en capital	0	0	-
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (recettes d'ordres)	40 000 000	36 049 000	90,12
131 Subventions d'équipements de l'Etat et établissements publics nationaux	20 000 000	33 750 000	168,75
135 Participations de particuliers et communautés à des travaux d'investissement	20 000 000	2 299 000	11,50
28 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	0	0	
6569 Participations transférées à l'investissement	0	0	-
021 Virement de la section de fonctionnement	10 680 781	29 156 570	272,98
TOTAL RECETTES D'ORDRE	50 680 781	65 205 570	128,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT D'Exercice	102 680 781	85 680 570	83,44
001 Solde d'exécution positif reporté 2015	0	0	0
TOTAL DES RECETTES	191 213 281	171 196 132	89,53
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Imputation et libellé	PREVISIONS	PAIEMENT	Taux d'exécution
60 ACHATS	17 900 000	8 385 850	46,85
601 Carburant et lubrifiants	4 000 000	2 249 300	56,23
602 Fournitures d'entretien	2 700 000	944 000	34,96
6022 Fournitures de l'entretien des bâtiments	700 000	117 000	16,71
6024 Fourniture de l'entretien du matériel et véhicule	2 000 000	827 000	41,35
603 Fournitures administratives	10 000 000	4 540 200	45,40
6031 Fournitures de bureau et imprimés	10 000 000	4 540 200	45,40

606 Matériel mobilier et équipement	200 000	191 750	95,88
607 Energie et Eau	1 000 000	460 600	46,06
6071 Electricité et Eau	1 000 000	460 600	46,06
61 SERVICES EXTERIEURS	5 500 000	2 353 323	42,79
614 Entretien et Réparation	5 000 000	2 218 000	44,36
6141 Terrains	1 000 000	839 000	83,90
6142 Bâtiments	1 000 000	448 300	44,83
6143 Réseau de voirie	1 000 000	589 700	58,97
6146 Matériel de transport	1 500 000	183 000	12,20
6147 Machines, matériel de bureau et informatique	500 000	158 000	31,60
615 Prime d'assurance	400 000	59 059	14,76
617 Frais bancaires	100 000	76 264	76,26
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 160 000	15 572 920	73,60
621 Personnel extérieur	2 960 000	2 421 400	81,80
6211 Agent de l'Etat	1 960 000	1 440 000	73,47
6212 Agent Collecteurs	1 000 000	981 400	98,14
622 Frais de déplacement et de mission	9 200 000	7 555 000	82,12
6221 Frais des représentants communaux	5 000 000	3 756 700	75,13
6222 Frais du personnel communaux	4 200 000	3 798 300	90,44
624 Relations publiques-publicité	6 000 000	3 342 820	55,71
6241 Réceptions	2 000 000	1 124 400	56,22
6243 Fêtes et cérémonies	4 000 000	2 218 420	55,46
626 Frais postaux et de télécommunications	3 000 000	2 253 700	75,12
6262 Frais de télécommunications	3 000 000	2 253 700	75,12
64 CHARGES DU PERSONNEL	31 096 719	25 930 009	83,39
641 Rémunérations des pouvoirs publics	9 230 000	7 516 100	81,43
6411 Administrateur et maire	900 000	525 000	58,33
6412 Membres du conseil communal	4 250 000	2 911 100	68,50
6413 Membres du conseil de colline	4 080 000	4 080 000	100,00
642 Rémunérations et indemnités du personnel permanent	13 644 261	13 411 308	98,29
6421 Rémunération principale	10 104 261	9 991 308	98,88
6422 Indemnités et primes	3 540 000	3 420 000	96,61
643 Rémunérations et indemnités du personnel occasionnel	3 060 000	3 060 000	100,00
6431 Rémunération principale	0	0	
6432 Indemnités et primes	3 060 000	3 060 000	100,00
644 Cotisations sociales	1 422 458	1 319 557	92,77
6441 INSS	711 229	672 581	94,57
6442 MFP	711 229	646 976	90,97
649 Remboursements et reversements sur charges salariales	3 740 000	623 044	16,66
65 SUBVENTIONS PARTICIPATIONS ET	4 250 000	1 479 750	34,82

ASSISTANCE SOCIALE			
651 Assistance sociale-allocation-secours	1 000 000	569 750	56,98
6511 Prise en charge des élèves	500 000	150 000	30,00
6515 Secours d'urgence	500 000	419 750	83,95
652 Subventions à des associations et autres personnes privées	2 400 000	60 000	2,50
6521 Associations locales	2 400 000	60 000	2,50
655 Participations obligatoires	850 000	850 000	100,00
6551 Communes	250 000	250 000	100,00
6552 Groupements intercommunaux	600 000	600 000	100,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000 000	870 520	87,05
678 Autres charges exceptionnelles	1 000 000	870 520	87,05
TOTAL DES DEPENSES REELLES	80 906 719	54 592 372	67,48
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 680 781	29 156 570	272,98
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	10 680 781	29 156 570	272,98
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	91 587 500	83 748 942	91,44
002 Déficit de fonctionnement reporté 2015			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Imputation et libellé	PREVISIONS	PAIEMENT	Taux d'exécution
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 680 781	49 631 570	79,18
212 Constructions	62 680 781	49 631 570	79,18
2121 Bâtiments administratifs	42 680 781	41 881 920	98,13
2123 Bâtiment scolaire	15 000 000	7 749 650	51,66
2124 Bâtiments sanitaires	2 000 000	0	-
2142 Mobilier et équipements du bureau	3 000 000	0	-
TOTAL DEPENSES REELLES	62 680 781	49 631 570	79,18
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
212 Constructions			
2121 Bâtiments administratifs	20 000 000	18 500 000	92,50
2123 Bâtiment scolaire	20 000 000	17 549 000	87,75
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	40 000 000	36 049 000	90,12
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	102 680 781	85 680 570	83,44
001 Solde d'exécution négatif reporté 2015	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES	194 268 281	169 429 512	87,21

Source : compte de gestion

De ce tableau, il ressort que la réalisation des recettes totalise un montant de 171 196 132Fbu, soit un taux de réalisation de 90,13% contre l'exécution des dépenses qui s'élève à 169 429 512Fbu, soit un taux de 87,21%. Le résultat total de l'exercice 2015 est de 1 776 620Fbu.

Le compte de gestion ne contient pas le compte 6413 « membre du conseil de colline » qui totalise un montant de 101 730Fbu.

Concernant le solde d'ouverture de l'exercice 2015, dans le journal des recouvrements et des paiements, la partie de la banque affiche un montant de 195 175Fbu. Selon l'historique bancaire, le solde d'ouverture de l'exercice 2015 est de 201 869Fbu ; soit un écart de 6 694Fbu.

La Cour recommande à la commune de justifier cet écart de 6 694Fbu et l'absence du sous compte 6413 « membre du conseil de colline » totalisant un montant de 101 730Fbu.

II. ANALYSE DES RECETTES

La Cour a effectué une analyse des recettes de fonctionnement et d'investissement sous quatre volets :

- une analyse des réalisations des recettes par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2015 ;
- rapprochement entre les données du compte de gestion et celles des fiches de prise en charges des ordres de recettes ;
- rapprochement entre les données du compte de gestion et celles des ordres de recettes
- rapprochement entre les données du compte de gestion et celles du JRP ;

Les recettes de fonctionnement sont constituées par 7 comptes pour l'exercice 2015 à savoir : 71 « Impôts et taxes » (100,34%) ,73 « Revenus de la vente des biens et services »(73,54), 74 « Produits des amendes administratives » (212,20%), 753 « participation ou communauté » (82,44%) 77« produits divers et exceptionnels. ».(77%)

Les recettes d'investissement sont composées par deux comptes à savoir : 13« subvention d'investissement » (39,38%) pour les recettes réelles et 13 « subvention d'investissement » (90,2%) pour les recettes d'ordre.

II.1.IMPOTS ET TAXES (71)

Les impôts et taxes figurent dans le compte de gestion et sont constitués par les sous comptes 711 « impôts sur le revenu », 712 « impôts sur le patrimoine », 713 « impôts sur les activités », 714 « taxes sur des produits spécifiques », et 716 « impôts et taxes sur l'utilisation de biens ou l'exercice d'activités ».

Le tableau suivant montre la réalisation des impôts et taxes par rapport aux prévisions

Tableau 2: Niveau de réalisation des impôts et taxes par rapport aux prévisions

Imputation et libelle	Prévisions budgétaires	Recouvrement	taux de réalisation
71 IMPOTS ET TAXES	47 432 500	47 592 700	100,34
711 Impôts sur le revenu	2 800 000	1 138 000	40,64
712 Impôt sur le patrimoine	1 645 000	3 510 000	213,37
7125 Taxe sur les cycles	1 000 000	1 321 000	132,10
7126 Taxe sur les animaux	495 000	2 189 000	442,22
7128 Autres	150 000	0	-
713 Impôt sur les activités	39 817 500	41 805 600	104,99
7131 Taxe annuelle sur les activités	3 002 500	1 495 000	49,79
7138 Autres Taxes	36 815 000	40 310 600	109,50
714 Taxes sur les produits spécifiques	1 700 000	961 100	56,54
7141 Taxes sur les boissons	1 000 000	821 100	82,11
7142 Taxes sur les cultures de rente	700 000	140 000	20,00
716 Impôt et Taxe sur l'utilisation de biens ou l'exercice d activités	1 470 000	178 000	12,11
7161 Taxes de changement	1 260 000	73 000	5,79
7162 Taxes sur les transports	50 000	60 000	120,00
7164 Taxes sur la publicité	160 000	45 000	28,13

Source : compte de gestion

De ce tableau, il ressort que les impôts et taxes ont été réalisés à hauteur de 47 592 700Fbu, soit un taux de 100,34%, par rapport aux prévisions s'élevant à 47 432 500Fbu.

L'analyse de ce tableau montre également que même si le taux de réalisation est plus élevé, il existe des sous comptes qui ont été réalisés à un taux faible à savoir : 716 « impôt et taxe sur l'utilisation de biens ou l'exercice d'activités (12,11%) et 711 « impôt sur le revenu » (40,64%)

Le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion, des ordres de recettes, des fiches de prise en charge des ordres es recettes et celles du JRP prouve qu'il existe des discordances. Le tableau suivant le montre :

Tableau 3: Discordances sur les impôts et taxes

Imputation et libellé	C.G(1)	Total des ordres des recettes(2)	fiche de prise en charge(3)	JRP	(1)-(2)	(1)-(3)	(1)-(4)
71 IMPOTS ET TAXES	47 592 700	47 562 200	46 622 200	46 504 700	30 500	970 500	1 088 000
711 Impôts sur le revenu	1 138 000	1 138 000	1 138 000	1 138 000	0	0	0
712 Impôt sur le patrimoine	3 510 000	3 510 500	3 510 500	3 510 500	-500	-500	-500

7125 Taxe sur les cycles	1 321 000	1 321 000	1 321 000	1 321 000	0	0	0
7126 Taxe sur les animaux	2 189 000	2 189 500	2 189 500	2 189 500	-500	-500	-500
713 Impôt sur les activités	41 805 600	41 774 600	40 834 600	39 717 100	31 000	971 000	2 088 500
7131 Taxe annuelle sur les activités	1 495 000	1 495 000	1 495 000	1 495 000	0	0	0
7138 Autres Taxes	40 310 600	40 279 600	39 339 600	38 222 100	31 000	971 000	2 088 500
714 Taxes sur les produits spécifiques	961 100	961 100	961 100	1 961 100	0	0	-1 000 000
7141 Taxes sur les boissons	821 100	821 100	821 100	1 821 100	0	0	-1 000 000
7142 Taxes sur les cultures de rente	140 000	140 000	140 000	140 000	0	0	0
716 Impôt et Taxe sur l'utilisation de biens ou l'exercice d'activités	178 000	178 000	178 000	178 000	0	0	0
7161 Taxes de changement	73 000	73 000	73 000	73 000	0	0	0
7162 Taxes sur les transport	60 000	60 000	60 000	60 000	0	0	0
7164 Taxes sur la publicité	45 000	45 000	45 000	45 000	0	0	0

SOURCE : Tableau confectionné sur base des données du CG , OR, FPC et du JRP

L'analyse de ce tableau montre que :

- l'écart entre les données du compte de gestion et celles des ordres de recettes est de 30 500Fbu ;
- l'écart entre les données du compte de gestion et celles des fiches de prise en charge des ordres de recette est de 970 500Fbu ;
- l'écart entre les données du compte de gestion et celles du JRP est de 1 088 000Fbu.

La Cour recommande à la commune de justifier et de redresser les écarts de 30 500Fbu, 970 500Fbu et de 1 088 000Fbu entre les données du CG ,des ordres de recettes, des fiches de prise en charge des ordres de recettes et celles du JRP

Elle lui recommande également de faire des prévisions réalistes sur les sous comptes 711 « impôts sur le revenu » et 716 « impôts et taxes sur l'utilisation de biens ou l'exercice d'activités.

II.2 DROIT DES PLACES DANS LES MARCHES NON COUVERT (7221)

Ce sous compte est inscrit dans le compte de gestion pour une prévision de 1 500 000Fbu. Il a été réalisé à hauteur de 1 850 000Fbu ; soit un taux de 123,33%.

La comparaison effectuée entre les données du compte de gestion, des ordres des recettes, des fiches de prise en charge des ordres de recettes et celles du JRP montre un écart de 15 000Fbu pour tous les niveaux

Justifier et redresser cet écart de 15 000Fbu entre les données du CG, des ordres des recettes, des fiches de prise en charge des ordres de recettes et celles Du JRP.

II 3 REVENUS DE LA VENTE DE BIENS ET SERVICES (73)

Ce compte figure dans le compte de gestion pour une prévision de 17 700 000Fbu. Les subdivisions et la réalisation de ce compte se présentent dans le tableau suivant :

Tableau 4: niveau de réalisation des biens de la vente des biens et services

IMPUTATION ET LIBELLE	Prévisions budgétaires	Recouvrement	taux de réalisation
73 Revenus de la vente de biens et services	17 700 000	13 016 500	73,54
731 Loyers des biens immobilisés	3 450 000	1 850 000	53,62
7312 Location d'immeubles commerciaux	3 450 000	1 850 000	53,62
732 Droits Administratifs	13 250 000	11 166 500	84,28
7321 Droit sur Attestations et Autorisations	2 750 000	4 475 000	162,73
7322 Droit sur Délivrance de cartes et ou de titres	500 000	514 000	102,80
7328 Autres	10 000 000	6 177 500	61,78

Source : compte de gestion

Au regard de ce tableau, il ressort que les revenus de la vente de biens et services, ont connu une réalisation de 13 016 500Fbu, soit un taux de 73,54%.

Aussi, la comparaison effectuée entre les données du compte de gestion, des fiches de prise en charge, des ordres de recettes et celles du JRP prouve qu'il n'existe aucune discordance sur les sous-comptes des revenus de la vente de biens et services.

II.3 PRODUITS DES AMENDES ADMINISTRATIVES (74)

Ce compte est inscrit dans le compte de gestion pour une prévision de 3 000 000Fbu et a connu une réalisation de 6 366 000Fbu, soit un taux de 212,20%. Il est à signaler que ce compte n'a pas des sous comptes.

Le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion et celles des ordres de recettes ainsi que celles du JRP montre, pour tous les niveaux, qu'il existe un écart de 31 000Fbu.

La Cour recommande de justifier et de redresser l'écart de 31 000Fbu entre les données du compte de gestion et celles des ordres de recettes ainsi que celles du JRP.

II. 4. PARTICIPATION OU COMMUNAUTE (753)

Cette rubrique est dans le compte de gestion pour une prévision de 14 757 400Fbu et a connu une réalisation de 14 757 400Fbu ; soit un taux de 100%

Comme le compte précédent, la comparaison effectuée entre les données du compte de gestion et celles des ordres de recettes, des fiches de prise en charge des ordres de recettes ainsi que celles du JRP montre qu'il n'existe pas des discordances.

II.5. PRODUITS DIVERS ET EXCEPTIONNELS (77)

Ce compte se trouve dans le compte de gestion pour une prévision d'un montant de 1 000 000Fbu et sa réalisation s'élève à 780 000Fbu ; soit un taux de 78%.

Aussi, la comparaison effectuée entre les données du compte de gestion et celles des ordres de recettes, des fiches de prise en charge des ordres de recettes ainsi que celles du JRP montre qu'il n'existe pas des discordances.

II.6 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (recettes réelles)(13)

Les subventions d'investissement sont inscrites dans le compte de gestion avec une prévision de 52 000 000Fbu. Les composantes de ce compte et son état de réalisation se présentent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5: Niveau de réalisation des subventions d'investissement

IMPUTATION ET LIBELLE	Prévisions budgétaires	Recouvrement	taux de réalisation
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (recette réelle)	52 000 000	20 475 000	39,38
131 Subventions d'équipements de l'Etat et établissements publics nationaux	50 000 000	18 475 000	36,95
135 Participations de particuliers et communautés à des travaux d'investissement	2 000 000	2 000 000	100,00

Source : Compte de gestion

Au regard de ce tableau, les subventions d'investissement ont été réalisées à hauteur de 20 475 000Fbu, soit un taux de 39% par rapport aux prévisions.

Ainsi, la rubrique des subventions d'équipements de l'Etat et établissements publics nationaux a connu une réalisation faible, soit un taux de 36,95%.

La comparaison effectuée entre les données du compte de gestion et celles des ordres de recettes, des fiches de prise en charge des ordres de recettes ainsi que celles du JRP montre qu'il n'existe pas des discordances.

II.7 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (recettes d'ordre)

La subvention d'investissement est un compte figurant dans le compte de gestion pour une prévision de 40 000 000Fbu. Le tableau suivant montre le niveau de réalisation de ce compte :

Tableau 6: Niveau de réalisation de subvention d'investissement

Imputation et libelle	Prévisions budgétaires	Recouvrement	taux de réalisation
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (recette d'ordre)	40 000 000	36 049 000	90,12
131 Subventions d'équipement de l'Etat et établissements publics nationaux	20 000 000	33 750 000	168,75

135 Participations de particuliers et communautés à des travaux d'investissement	20 000 000	2 299 000	11,50
--	------------	-----------	-------

Source : compte de gestion

L'analyse de ce tableau montre que ce compte a connu une réalisation de 36 049 000Fbu ; soit un taux de 90,12%.

Il convient de signaler que ce compte avec ses subdivisions n'ont pas de fiches de prise en charges des ordres de recettes et ne sont pas enregistrés dans le JRP.

La Cour recommande à la commune d'enregistrer toutes les opérations comptables sur les fiches de prise en charge et dans le JRP.

III. ANALYSE DES DEPENSES

L'analyse des dépenses a porté sur l'exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2015 et le rapprochement des données inscrites dans les documents suivants :

- compte de gestion ;
- les mandats ;
- fiches de prise en charge des mandats ;
- le journal des recouvrements et des paiements.

III.1 Achats (60)

Ce compte est inscrit dans le compte de gestion avec une prévision de 17 900 000Fbu. L'exécution de ce compte et ses composantes se présentent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7: Niveau d'exécution du compte achats (60)

Imputation et libellé	PREVISIONS	PAIEMENT	Taux d'exécution
60 ACHATS	17 900 000	8 385 850	46,85
601 Carburant et lubrifiants	4 000 000	2 249 300	56,23
602 Fournitures d'entretien	2 700 000	944 000	34,96
6022 Fournitures de l'entretien des bâtiments	700 000	117 000	16,71
6024 Fourniture de l'entretien du matériel et véhicule	2 000 000	827 000	41,35
603 Fournitures administratives	10 000 000	4 540 200	45,40
6031 Fournitures de bureau et imprimés	10 000 000	4 540 200	45,40
606 Matériel mobilier et équipement	200 000	191 750	95,88
607 Energie et Eau	1 000 000	460 600	46,06
6071 Electricité et Eau	1 000 000	460 600	46,06

Source : Compte de gestion

Comme le montre ce tableau, la rubrique « achats » a consommé pour toute l'année un montant de 8 385 850Fbu, soit un taux de 46,85 %. Ces dépenses ont permis de couvrir les frais de carburant et lubrifiant (2 249 300Fbu), les fournitures d'entretien (508 300Fbu), fournitures administratives (944 000Fbu), les fournitures administratives (4 540 200Fbu), matériel mobilier et équipement (191 750Fbu) et énergie et eau (460 600Fbu). Sur les cinq sous-composantes des achats, Les trois sous comptes (fournitures d'entretien, fournitures administratives et énergie et Eau) ont été exécutés à un niveau faible.

Aussi, le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion, des mandats, des fiches de prise en charge et celles du JRP montre qu'il ya des discordances sur certaines rubriques composant le compte 60 comme le tableau ci-dessous le présente :

Tableau 8: Des discordances sur les achats (cpte 60)

Imputation et libellé	Compte de gestion (1)	Total des mandats (2)	Fiche de prise en charge (3)	JRP (4)	Ecart (1)-(2)	(1)-(3)	(1)-(4)
60 ACHATS	8 385 850	8 853 100	9 577 600	9 527 600	-467 250	-1 191 750	-1 141 750
601 Carburant et lubrifiants	2 249 300	2 493 800	2 249 300	2 249 300	-244 500	0	0
602 Fournitures d'entretien	944 000	944 000	944 000	944 000	0	0	0
6022 Fournitures de l'entretien des bâtiments	117 000	117 000	117 000	117 000	0	0	0
6024 Fourniture de l'entretien du matériel et véhicule	827 000	827 000	827 000	827 000	0	0	0
603 Fournitures administratives	4 540 200	4 754 450	5 731 950	5 681 950	-214 250	-1 191 750	-1 141 750
6031 Fournitures de bureau et imprimés	4 540 200	4 554 200	5 540 200	5 490 200	-14 000	-1 000 000	-950 000
606 Matériel mobilier et équipement	191 750	200 250	191 750	191 750	-8 500	0	0
607 Energie et Eau	460 600	460 600	460 600	460 600	0	0	0
6071 Electricité et Eau	460 600	460 600	460 600	460 600	0	0	0

Source : tableau confectionné sur base des données du CG et celles FPC M et ainsi que celles des mandats.

L'analyse de ce tableau montre que l'écart global de 467 250 Fbu se dégage entre les données du compte de gestion et celles des mandats. Le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion et celles des fiches de prise en charge des mandats prouve qu'il y a un écart de 1 191 750Fb tandis que la comparaison des données du compte de gestion et celles du JRP dégage un écart de 1 141 750Fbu.

La Cour recommande à la commune de justifier et de redresser les écarts de 467 250Fbu, 1 191 750Fbu et de 1 141 750Fbu entre les données du compte de gestion, des mandats, des fiches de prise en charge et celles du JRP.

III 2 Les services extérieurs (61)

Ce compte est constitué de l'entretien et réparation, des primes d'assurance et des frais bancaires. Il figure dans le compte de gestion pour un montant de 5 500 000Fbu de prévision budgétaire. Le tableau suivant montre le niveau d'exécution des services extérieurs.

Tableau 9: Niveau d'exécution des services extérieurs

Imputation et libellé	PREVISIONS	PAIEMENT	Taux d'exécution
61 SERVICES EXTERIEURS	5 500 000	2 353 323	42,79
614 Entretien et Réparation	5 000 000	2 218 000	44,36
6141 Terrains	1 000 000	839 000	83,90
6142 Bâtiments	1 000 000	448 300	44,83
6143 Réseau de voirie	1 000 000	589 700	58,97
6146 Matériel de transport	1 500 000	183 000	12,20
6147 Machines, matériel de bureau et informatique	500 000	158 000	31,60
615 Primes d'assurance	400 000	59 059	14,76
617 Frais bancaires	100 000	76 264	76,26

Source : Compte de gestion

De ce tableau, il ressort que le compte « 61 services extérieurs » a connu une exécution qui s'élève à hauteur de 2 353 323Fbu, soit un taux de 42,79% par rapport aux prévisions. Les deux sous comptes (entretien et réparation ainsi que primes d'assurance) ont connu une réalisation qui est faible.

Le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion, des mandats, des fiches de prise en charge et celles du JRP montre qu'il existe des discordances sur certaines rubriques composant le compte 61 comme le tableau suivant le présente :

Tableau 10: Niveau d'exécution des services extérieurs

Imputation et libellé	Compte de gestion (1)	Total des mandats (2)	Fiche de prise en charge (3)	JRP (4)	Ecart (1)-(2)	(1)-(3)	(1)-(4)
61 SERVICES EXTERIEURS	2 353 323	2 457 823	2 494 823	2 426 523	-104 500	-141 500	-73 200
614 Entretien et Réparation	2 218 000	2 322 500	2 359 500	2 291 200	-104 500	-141 500	-73 200
6141 Terrains	839 000	875 000	839 000	859 000	-36 000	0	-20 000
6142 Bâtiments	448 300	484 800	448 300	320 000	-36 500	0	128 300
6143 Réseau de voirie	589 700	608 200	589 700	629 700	-18 500	0	-40 000
6144 Réseaux d'eau potable et assainissement	0	141 500	141 500	141 500	-141 500	-141 500	-141 500
6146 Matériel de transport	183 000	55 000	183 000	183 000	128 000	0	0
6147 Machines, matériel de bureau et informatique	158 000	158 000	158 000	158 000	0	0	0
615 Prime d'assurance	59 059	59 059	59 059	59 059	0	0	0
617 Frais bancaires	76 264	76 264	76 264	76 264	0	0	0

Source : tableau confectionné sur base des données du CG, des mandats, FPC M et celles du JRP.

L'analyse de ce tableau montre les écarts de 104 500Fbu, 141 500Fbu et de 73 200Fbu qui se dégagent successivement entre les données du compte de gestion, des mandats, des fiches de prise en charge et celles du JRP.

La Cour recommande à la commune de justifier et de redresser les écarts de 104 500Fbu, 141 500Fbu et de 73 200Fbu entre les données du compte de gestion, des mandats, fiches de prise en charge et du JRP.

III 3 Autres services extérieurs (62)

Ce compte figure dans le compte de gestion avec une prévision de 21 160 000Fbu. Il est constitué du personnel extérieur, des frais de déplacement et de mission, des frais des relations publiques-publicité, des frais postaux et des télécommunications. Le tableau ci-dessous présente le niveau d'exécution des autres services extérieurs :

Tableau 11: niveau d'exécution des autres services extérieurs (62)

Imputation et libellé	PREVISIONS	PAIEMENT	Taux d'exécution
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 160 000	15 572 920	73,60
621 Personnel extérieur	2 960 000	2 421 400	81,80
6211 Agent de l'Etat	1 960 000	1 440 000	73,47
6212 Agent Collecteurs	1 000 000	981 400	98,14
622 Frais de déplacement et de mission	9 200 000	7 555 000	82,12
6221 Frais des représentants communaux	5 000 000	3 756 700	75,13
6222 Frais du personnel communal	4 200 000	3 798 300	90,44
624 Relations publiques-publicité	6 000 000	3 342 820	55,71
6241 Réceptions	2 000 000	1 124 400	56,22
6243 Fêtes et cérémonies	4 000 000	2 218 420	55,46
626 Frais postaux et de télécommunications	3 000 000	2 253 700	75,12
6262 Frais de télécommunications	3 000 000	2 253 700	75,12

Source : Compte de gestion

Au regard de ce tableau, il ressort que le compte 62 « autres services extérieurs » a été exécuté à hauteur de 15 572 920Fbu, soit 73,60% par rapport aux prévisions. Parmi les quatre sous comptes composant le compte 62 « autres services extérieurs » seul le sous compte 624 « relations publiques-publicité » a connu une réalisation faible.

La comparaison effectuée entre les données du compte de gestion, des mandats, des fiches de prise en charge et celles du JRP montre qu'il existe des discordances. Le tableau suivant le présente :

Tableau 12: discordances sur les autres services extérieurs

Imputation et libellé	Compte de gestion (1)	Total des mandats (2)	Fiche de prise en charge (3)	JRP (4)	Ecart (1)-(2)	(1)-(3)	(1)-(4)
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 572 920	14 250 520	15 595 520	16 981 920	1 322 400	-22 600	-1 409 000
621 Personnel extérieur	2 421 400	1 117 400	2 421 400	2 421 400	1 304 000	0	0
6211 Agent de l'Etat	1 440 000	136 000	1 440 000	1 440 000	1 304 000	0	0
6212 Agent Collecteurs	981 400	981 400	981 400	981 400	0	0	0
622 Frais de déplacement et de mission	7 555 000	7 588 000	7 555 000	8 931 400	-33 000	0	-1 376 400
6221 Frais des représentants communaux	3 756 700	3 046 900	3 756 700	4 115 000	709 800	0	-358 300
6222 Frais du personnel communaux	3 798 300	4 541 100	3 798 300	4 816 400	-742 800	0	-1 018 100
624 Relations publiques-publicité	3 342 820	3 389 420	3 364 420	3 389 420	-46 600	-21 600	-46 600
6241 Réceptions	1 124 400	1 124 400	1 124 400	1 124 400	0	0	0
6243 Fêtes et cérémonies	2 218 420	2 265 020	2 240 020	2 265 020	-46 600	-21 600	-46 600
626 Frais postaux et de télécommunications	2 253 700	2 155 700	2 254 700	2 239 700	98 000	-1 000	14 000
6262 Frais de télécommunications	2 253 700	2 155 700	2 254 700	2 239 700	98 000	-1 000	14 000

Source : tableau confectionné sur base des données du CG, des mandats, des FPCM et celles du JRP.

De ce tableau, il ressort des écarts de 1 322 400Fbu, 22 600Fbu et de 1 409 000Fbu entre les données du compte de gestion, des mandats, des fiches de prise en charge et celles du JRP.

La Cour recommande à la commune de justifier et de redresser les écarts de 1 322 400Fbu, 22 600Fbu et de 1 409 000Fbu

III.4 Charges de personnel (64)

Les prévisions pour le compte 64 « charges de personnel » était de 31 096 719Fbu et figure dans le compte de gestion de la commune. Les rubriques qui composent ce compte et leur niveau d'exécutions sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 13: Niveau d'exécution des charges de personnel

Imputation et libellé	Prévisions	Paiement	Taux d'exécution (%)
64 CHARGES DU PERSONNEL	31 096 719	25 930 009	83,39
641 Rémunérations des pouvoirs publics	9 230 000	7 516 100	81,43
6411 Administrateur et maire	900 000	525 000	58,33
6412 Membres du conseil communal	4 250 000	2 911 100	68,50
6413 Membres du conseil de colline	4 080 000	4 080 000	100,00
642 Rémunérations et indemnités du personnel permanent	13 644 261	13 411 308	98,29
6421 Rémunération principale	10 104 261	9 991 308	98,88
6422 Indemnités et primes	3 540 000	3 420 000	96,61
643 Rémunérations et indemnités du personnel occasionnel	3 060 000	3 060 000	100,00
6431 Rémunération principale	0	0	-
6432 Indemnités et primes	3 060 000	3 060 000	100,00
644 Cotisations sociales	1 422 458	1 319 557	92,77
6441 INSS	711 229	672 581	94,57
6442 MFP	711 229	646 976	90,97
649 Remboursements et reversements sur charges salariales	3 740 000	623 044	16,66

Source : Compte de gestion

Il ressort de ce tableau que le compte 64 « charges de personnel » a connu une exécution qui s'élève à 25 930 009 Fbu, soit un taux de 83,39% par rapport aux prévisions. Le remboursement et reversements sur charges salariales accuse un taux de réalisation très bas de 16,66%. La Cour a constaté que l'exécution de ce compte enregistre des arriérés.

Le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion et celles des fiches de prise en charge des mandats montre qu'il n'y a pas de discordances. Par contre, la comparaison effectuée entre les données du compte de gestion et celles des mandats ainsi que celles du JRP montre qu'il existe des discordances comme le tableau suivant le présente :

Tableau 14: Discordance sur les charges de personnel (64)

Imputation et libellé	Compte de gestion (1)	Total des mandats (2)	Fiche de prise en charge (3)	JRP (4)	Ecart (1)-(2)	(1)-(3)	(1)-(4)
64 CHARGES DU PERSONNEL	25 930 009	26 613 519	25 930 009	25 767 900	-683 510	0	162 109
641 Rémunérations des pouvoirs publics	7 516 100	7 856 100	7 516 100	7 516 100	-340 000	0	0
6411 Administrateur et maire	525 000	525 000	525 000	525 000	0	0	0
6412 Membres du conseil communal	2 911 100	2 911 100	2 911 100	2 911 100	0	0	0
6413 Membres du conseil de colline	4 080 000	4 420 000	4 080 000	4 080 000	-340 000	0	0
642 Rémunérations et indemnités du personnel permanent	13 411 308	13 249 144	13 411 308	13 249 144	162 164	0	162 164
6421 Rémunération principale	9 991 308	9 829 144	9 991 308	9 829 144	162 164	0	162 164
6422 Indemnités et primes	3 420 000	3 420 000	3 420 000	3 420 000	0	0	0
643 Rémunérations et indemnités du personnel occasionnel	3 060 000	3 060 000	3 060 000	3 060 000	0	0	0
6432 Indemnités et primes	3 060 000	3 060 000	3 060 000	3 060 000	0	0	0
644 Cotisations sociales	1 319 557	1 825 231	1 319 557	1 319 612	-505 674	0	-55
6441 INSS	672 581	1 229 121	672 581	723 502	-556 540	0	-50 921
6442 MFP	646 976	596 110	646 976	596 110	50 866	0	50 866
649 Remboursements et reversements sur charges salariales	623 044	623 044	623 044	623 044	0	0	0

Source : tableau confectionné sur base des données du CG, celles des FPC M, des mandats et celles du JRP.

De ce tableau, il ressort qu'un écart global entre les données du compte de gestion et celles des mandats est de 683 510 Fbu, pendant que la différence globale entre les données du compte de gestion et les données du JRP est de 162 109 Fbu.

La Cour recommande à la commune de justifier et de redresser ces écarts de 683 510Fbu et de 162 109Fbu.

III.5 SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS ET ASSISTANCE SOCIALE (65)

Ce compte figure dans le compte de gestion avec une prévision de 4 350 000Fbu. Le tableau suivant montre le niveau d'exécution de ce compte :

Tableau 15: Niveau d'exécution sur les subventions-participations et assistance sociale

Imputation et libellé	PREVISIONS	PAIEMENT	Taux d'exécution
65 SUBVENTIONS PARTICIPATIONS ET ASSISTANCE SOCIALE	4 350 000	1 479 750	34,02
651 Assistance sociale-allocation-secours	1 000 000	569 750	56,98
6511 Prise en charge des élèves	500 000	150 000	30,00
6515 Secours d'urgence	500 000	419 750	83,95
652 Subventions à des associations et autres personnes privées	2 500 000	60 000	2,40
6521 Associations locales	2 400 000	60 000	2,50
6541 Etablissement publique administration locaux	100 000	0	-
655 Participations obligatoires	850 000	850 000	100,00
6551 Communes	250 000	250 000	100,00
6552 Groupements intercommunaux	600 000	600 000	100,00

Source : Compte de gestion

De ce tableau, il ressort que le compte 65 « subventions-participations et assistance sociale » a connu une réalisation de 1 479 750Fbu, soit un taux de 34,02%.

Ainsi, le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion et celles des mandats dégage un écart de 177 000Fbu pendant que celui des données des fiches de prise en charge des mandats et celles du JRP ne montre aucune discordance. Le tableau ci-dessous le présente :

Tableau 16: discordances sur les subventions-participations et assistance sociale

Imputation et libellé	Compte de gestion (1)	Total des mandats (2)	Fiche de prise en charge (3)	Ecart (1)-(2)	(1)-(3)
65 SUBVENTIONS PARTICIPATIONS ET ASSISTANCE SOCIALE	1 479 750	1 302 750	1 479 750	177 000	0
651 Assistance sociale-allocation-secours	569 750	592 750	569 750	-23 000	0
6511 Prise en charge des élèves	150 000	162 000	150 000	-12 000	0
6515 Secours d'urgence	419 750	430 750	419 750	-11 000	0
652 Subventions à des associations et autres personnes privées	60 000	60 000	60 000	0	0
6521 Associations locales	60 000	60 000	60 000	0	0
655 Participations obligatoires	850 000	650 000	850 000	200 000	0
6551 Communes	250 000	250 000	250 000	0	0
6552 Groupements intercommunaux	600 000	400 000	600 000	200 000	0

Source : tableau confectionné sur base des données du CG et celles FPC M et ainsi que celles des mandats

Justifier et redresser cet écart de 177 000Fbu entre les données du compte de gestion et celles des mandats.

III.6 Immobilisations corporelles (21)

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans le compte de gestion avec une prévision de 62 680 781Fbu. Ce compte est constitué des constructions des bâtiments administratives et des bâtiments scolaires. Le niveau de réalisation de ce compte est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 17: Niveau d'exécution des immobilisations corporelles

Imputation et libellé	Prévisions	Paiement	Taux d'exécution
Immobilisations corporelles	62 680 781	49 631 570	79,18
212 Constructions	62 680 781	49 631 570	79,18
2121 Bâtiments administratifs	42 680 781	41 881 920	98,13
2123 Bâtiment scolaire	15 000 000	7 749 650	51,66

Source : Compte de gestion

Au regard de ce tableau, les immobilisations corporelles ont été exécuté à hauteur 49 631 570Fbu, soit un taux de 79,18%.

Le rapprochement effectué entre les données du compte de gestion et celles des fiches de prise en charge des mandats montre qu'il n'y a pas de discordances. Par contre, la comparaison effectuée entre les données du compte de gestion et celles des mandats montre qu'il existe des discordances. Le tableau suivant le présente :

Tableau 18: Discordances sur les immobilisations corporelles

Imputation et libellé	Compte de gestion (1)	Total des mandats (2)	Fiche de prise en charge (3)	JRP (4)	Ecart (1)-(2)	(1)-(3)	(1)-(4)
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 513 490	92 207 990	92 476 490	92 556 490	-694 500	-963 000	-1 043 000
212 Constructions	49 631 570	49 974 570	50 113 070	50 153 070	-343 000	-481 500	-521 500
2121 Bâtiments administratifs	41 881 920	42 233 420	42 363 420	42 403 420	-351 500	-481 500	-521 500
2123 Bâtiment scolaire	7 749 650	7 741 150	7 749 650	7 749 650	8 500	0	0

Source : tableau confectionné sur base des données du CG et celles FPC M et ainsi que celles des mandats.

De ce tableau, il ressort que des écarts se dégagent. Ces écarts sont les suivants :

- écart de 963 000Fbu entre les données du compte de gestion et celles des mandats ;
- écart de 963 000Fbu entre les données du compte de gestion et celles des fiches de prise en charge des mandats ;
- écart de 1 043 000Fbu entre les données du compte de gestion et celles du JRP.

La Cour recommande à la commune de justifier et de redresser ces écarts.

Pour les dépenses d'ordre, le compte de gestion montre que le sous compte 212 « constructions » a connu une exécution de 36 049 000Fbu, soit un taux de 90,12% mais aucun document justifiant ces des pensees.